

agir avec plus d'efficacité contre l'hérésie et pour se conformer aux vœux d'extermination du pontife; ce qu'ils ne firent que trop connaître en continuant à persécuter avec rigueur les protestants de leurs états. Henri II fit élever des chambres ardentes dans toutes les villes de son royaume, et Philippe introduisit des légions d'inquisiteurs dans les Pays-Bas. Ce dernier prince envoya même à Rome un théologien de l'université de Louvain, pour demander à Paul IV des règlements précis sur la nature des fonctions des tribunaux du saint-office, et sur celle des crimes dont ils devaient prendre connaissance. Le souverain pontife reprit alors quelque confiance dans le succès de ses projets, et s'empressa d'expédier les bulles qui autorisaient l'établissement des tribunaux de l'inquisition, ainsi que les règles qui devaient être suivies par les officiers. Sa Sainteté se préparait à donner une nouvelle énergie aux persécutions, lorsqu'une fièvre d'irritation en délivra Rome le 18 août 1559.

A peine Paul IV eut-il fermé les yeux, que le peuple, n'étant plus retenu par la crainte, courut aux armes, incendia le palais des inquisiteurs, délivra les prisonniers du saint-office, démolit les prisons nouvelles, et essaya même de brûler le couvent de la Minerve, qui renfermait les dominicains. Dans toute la ville on abattit les statues du pape défunt, on brisa ses armoiries, et peu s'en fallut qu'on n'exécutât le décret rendu par une assemblée des citoyens et qui ordonnait que son cadavre serait traîné sur une claie dans les rues de Rome, et ensuite jeté à la voirie.

PIE IV,

FERDINAND I^{er},

232^e PAPE.

FRANÇOIS II,

MAXIMILIEN II,
empereurs d'Allemagne.

CHARLES IX,
rois de France.

Élection de Pie IV. — Son origine et son caractère. — Commencements de son pontificat. — Élévation de sa famille. — Il persécute les Caraffa. — Il reconnaît Ferdinand, frère de Charles-Quint, comme légitime empereur. — Bulle pour la continuation du synode de Trente. — Lettre de Catherine de Médicis au pape. — Ouverture des nouvelles sessions du concile de Trente. — Ligue proposée par le pape. — Cruautés commises dans la ville d'Orange par les catholiques à l'instigation de sa Sainteté. — Concile de Trente. — Maximilien, roi des Romains, refuse le serment d'obédience au pape. — Le roi de France protège la reine de Navarre contre le pape. — Conjuraison des Espagnols contre cette reine. — La France refuse de recevoir les actes du concile de Trente. — Établissement des jésuites dans le royaume. — Conjuraison contre le pape. — Pie IV travaille à enrichir sa famille. — Concessions de la cour de Rome aux protestants d'Allemagne. — Entrevue des reines de France et d'Espagne pour préparer l'extermination des calvinistes. — Mort du saint-père.

Lorsque la colère du peuple de Rome fut apaisée, les cardinaux entrèrent en conclave pour donner un successeur au farouche Paul IV. Toutefois, avant de recueillir les suffrages, ils rédigèrent, suivant la coutume, une capitulation

que devait jurer le nouveau pontife. Elle se résumait à ces deux articles :

« Reconnaître Ferdinand comme empereur, afin d'arrêter » le progrès du schisme en Allemagne.

» Continuer le concile de Trente, afin d'aviser à prendre » des mesures nécessaires pour étouffer la réforme en France » et dans les Pays-Bas. »

Chaque membre du conclave s'étant engagé à ratifier par serment tout ce que renfermait la capitulation, la carrière fut ouverte aux brigues, et les prétendants purent à leur aise nouer et dénouer des intrigues suivant les intérêts de leur candidature. Le cardinal de Médicis l'emporta sur ses compétiteurs, grâce à son immense fortune, et fut proclamé souverain pontife sous le nom de Pie IV.

On n'est pas d'accord sur l'origine des ancêtres de ce pape; quelques historiens prétendent qu'il était de l'illustre maison des Médicis de Florence; d'autres affirment que sa famille occupait un rang très-infime dans la société; que son nom patronymique était Médequin, et que son père s'appelait Bernard. Quoi qu'il en soit, ce Bernard de Médequin ou de Médicis avait épousé une jeune fille nommée Cécile Serbellon, et il avait eu de son mariage six fils et sept filles. Pie IV, qui était le deuxième de leurs enfants, avait embrassé l'état ecclésiastique, s'était élevé peu à peu aux plus hautes dignités de l'Église, et enfin au trône de saint Pierre.

Dans l'intervalle qui sépara sa nomination de son couronnement, le pape se montra clément et miséricordieux. Il publia une amnistie générale en faveur de ceux qui avaient insulté à la mémoire de Paul IV; et pour apaiser les murmures

des jésuites et des moines, il offrit de réparer à ses frais leurs collèges et leurs couvents, et s'engagea à leur tenir compte de ses deniers des pertes qu'ils avaient faites lors des troubles; enfin il parut dans toutes ses actions, humble, débonnaire, patient et libéral à l'excès. Mais aussitôt qu'il fut consacré, ce fut un tout autre homme; avide d'or et de puissance, cruel et débauché, il surpassa même son prédécesseur en perfidies et en crimes.

Du reste, comme Jules III, l'un des papes qui avaient déshonoré la chaire de l'Apôtre avant lui, Pie IV aimait singulièrement la bonne chère et le vin. La table était, au rapport des historiens, la seule chose pour laquelle ce pontife se départit de ses habitudes de sordide avarice; car pour ses goûts de luxure, ajoute la chronique, il avait trouvé le moyen de posséder les plus belles femmes et les plus beaux adolescents de Rome sans qu'il lui en coûtât rien. Il était bien obligé, pour les attirer au Vatican, de leur faire de grands présents; mais quand il en avait joui, il les faisait appliquer à la torture, et les forçait par d'affreux supplices à lui restituer tout ce qu'ils avaient reçu. Quant à sa table, c'était chose différente, aucune dépense n'était épargnée; les mets les plus rares, les vins les plus exquis étaient servis avec une profusion ridicule; et le pape faisait si bien les honneurs de ses festins, que chaque soir on le rapportait ivre mort dans ses appartements.

Sa Sainteté avait en outre le malheur de posséder une très-nombreuse famille, qu'elle voulut pourvoir de bénéfices, d'abbayes, d'évêchés et de chapeaux de cardinal, ce qui fit beaucoup crier. Mais sans s'inquiéter des plaintes et des ré-

clamations, Pie IV éleva à la charge de général de la cavalerie son neveu le comte Frédéric Borromée, de la famille de Serbellon, et lui confia les fonctions les plus importantes de l'état; il donna à un autre de ses neveux, nommé Charles Borromée, l'archevêché de Milan; il pourvut un troisième neveu du gouvernement du château Saint-Ange; il nomma Gabriel Serbellon, un de ses cousins, capitaine de ses gardes; il éleva à l'évêché de Spolète l'abbé Borromée, un autre de ses parents; enfin il fit épouser au comte Frédéric la fille aînée du duc d'Urbin, nommée Virginie, et il maria l'une des sœurs de celui-ci à don César de Gonzague. « Il » faut, disait-il aux magistrats de Rome, qui le suppliaient » d'apporter un peu de réserve dans les distributions des » grâces à ceux de sa famille, il faut que je fasse aujourd'hui » même à mes parents tout le bien qui est en mon pouvoir, » car demain la mort peut m'atteindre, et il ne serait plus » temps. »

D'après ce principe de ne point remettre au lendemain ce qu'il pouvait faire la veille, sa Sainteté ne voulut pas laisser les Caraffa prendre trop d'autorité dans Rome, et résolut de se défaire d'eux, avant qu'ils se fussent rendus trop redoutables. Un jour donc que les cardinaux de cette maison se rendaient avec leur suite au consistoire, sans soupçonner que le pape, qui leur devait son élection, pût tramer quelque chose contre eux, ils se virent tout à coup investis par une troupe d'archers, liés, garrottés et emportés dans les prisons du Vatican. Au même instant les palais de Jean Caraffa, du comte de Montorio, de Léonard de Cardine, son beau-frère, et du comte d'Alise, furent cernés par des sol-

dat, et ces seigneurs enlevés de force et amenés au château Saint-Ange. Ensuite Pie IV instruisit contre tous les membres de cette famille un procès tendant à leur faire restituer les biens et les richesses qu'ils avaient reçus de Paul IV; puis, comme son but était de distribuer leurs dépouilles à ses parents, il les condamna à mort, donnant pour prétexte à cette sentence terrible qu'il était bien de laisser aux papes ses successeurs un exemple qui pût les empêcher de faire du népotisme!

Charles Caraffa, après avoir été dégradé de ses titres et dignités, fut étranglé dans sa prison; le comte de Montorio, le comte d'Alise et Léonard de Cardine furent décapités à la lueur des flambeaux dans la cour du château, et leurs cadavres furent jetés dans le Tibre; le jeune cardinal Alphonse de Caraffa fut seul épargné et parvint à racheter sa liberté, moyennant l'abandon qu'il fit au pape d'une somme de cent mille écus qu'il avait fort heureusement mise en dépôt hors des états de l'Eglise, et dont Pie IV ne pouvait s'emparer sans son autorisation. Néanmoins ce sacrifice ne fit que retarder l'instant de la mort de Caraffa; car trois mois après on apprit que cet infortuné venait d'être empoisonné à Naples par un jésuite. Ces sanglantes exécutions inspirèrent une terreur si grande au sacré collège, que les cardinaux ne pouvaient sans pâlir soutenir les regards de Pie IV, comme autrefois les sénateurs romains tremblaient devant Tibère. De son côté, le saint-père, qui redoutait les effets de cette haine concentrée, chercha à se mettre à l'abri de la vengeance des princes de l'Eglise en se plaçant sous la protection des rois.

D'abord il expédia à Ferdinand des bulles d'investiture et le proclama légitime empereur d'Allemagne, sans qu'aucune démarche eût été faite à ce sujet; ce qui surprit si fort le prince, qu'il craignit qu'on ne lui tendit un piège, et que dans cette appréhension il refusa de recevoir le décret du pape. Mais lorsqu'il eut acquis la certitude que la chose était sérieuse, il envoya remercier sa Sainteté de ses bonnes intentions à son égard, tout en lui faisant représenter qu'on avait trouvé très-ridicule qu'un pape donnât à un empereur l'autorisation de gouverner des peuples hérétiques. Ensuite Pie IV s'occupa de la demande que lui avait adressée le roi de France, relativement à la convocation d'un concile national qu'il voulait tenir dans ses états, afin d'arrêter les progrès du calvinisme, et pour faire déclarer la guerre à la ville de Genève, ce foyer des rébellions religieuses, où depuis vingt-cinq ans s'élaboraient les grandes questions de réforme et d'émancipation.

Calvin, qui avait adopté cette ville comme sa seconde patrie, en avait fait la métropole du culte réformé et le centre d'un commerce très-actif de livres, qui presque tous étaient hostiles à la cour de Rome; en outre il l'avait rendue l'une des villes d'Europe les plus remarquables sous le rapport de l'enseignement des lettres et des sciences. Malgré les occupations multipliées que nécessitaient pour Calvin l'organisation civile et politique de cette nouvelle république, il n'en continuait pas moins le cours de ses prédications religieuses; de plus il donnait trois leçons publiques de théologie chaque semaine; il assistait à toutes les assemblées de la compagnie des pasteurs, et entretenait une correspondance

avec tous les protestants de l'Europe, particulièrement avec ceux des provinces méridionales de la France.

Le pape était d'autant plus porté à encourager une guerre contre Genève, qu'indépendamment de la protection de François II, que lui avait valu sa condescendance, il anéantissait la puissance de son redoutable adversaire. Mais le roi d'Espagne qui craignait que les Français ne conservassent la souveraineté de cette ville, lorsqu'ils s'en seraient emparés, s'opposa à la guerre et sauva Genève.

D'autres événements d'une égale importance appelèrent bientôt l'attention du pontife et de ses cardinaux, et leur firent comprendre la nécessité de se prêter un mutuel secours s'ils ne voulaient être entraînés par le torrent. En Écosse, les chefs de clans et les docteurs des universités après avoir tenu un convent à Édimbourg, s'étaient retirés de l'obédience du saint-siège, et avaient proclamé le culte réformé religion de l'état. En Bohême, le roi Maximilien s'était déclaré pour le luthéranisme; en Allemagne, l'empereur Ferdinand protégeait ouvertement la religion nouvelle; en France, le roi et les seigneurs, dans une assemblée tenue à Fontainebleau, venaient d'accorder un édit de tolérance en faveur des réformés; dans le comtat Venaissin, les huguenots triomphaient, et cette riche province, après deux siècles de servitude, venait de secouer le joug papal; en Flandre, une ligue puissante connue sous le nom de ligue des gueux, venait également de se prononcer pour les nouvelles opinions religieuses, et enlevait cette province au saint-siège; enfin il semblait qu'une force invisible poussât dans l'abîme le char de la papauté, et qu'une ère nouvelle dût s'ouvrir pour les

peuples, malgré les efforts des nombreuses cohortes de jésuites. Cependant l'humanité ne devait pas encore être délivrée des papes; il leur restait un allié fidèle parmi les rois, le cruel Philippe II, cet exécrationnable rejeton de Charles-Quint, le bourreau des peuples, l'exterminateur des hérétiques; ce tigre à face humaine, qui eût mérité d'occuper la première place parmi les oppresseurs des nations, si le sanguinaire Charles IX n'eût point existé!

Philippe était alors le seul de tous les souverains d'Europe qui ne se fût pas rangé du côté des protestants; soit qu'il y eût en lui un besoin insatiable de sang humain, soit qu'il eût conservé une haine secrète contre les électeurs allemands de ce qu'ils avaient refusé de le reconnaître empereur, il déclara aux luthériens de ses états une guerre implacable; à Séville, à Valladolid, à Madrid et dans les provinces d'Espagne et d'Italie soumises à sa domination, il les fit brûler par milliers; ensuite il publia un édit qui les condamnait à l'exil. Les historiens du temps racontent que ce tyran se plaçait à la porte des villes pour voir sortir les réformés, et qu'à un signal ses soldats se ruaient sur ces infortunés et en faisaient un massacre effroyable: c'est ainsi qu'à Cosenza, ville du royaume de Naples, trois mille luthériens furent égorgés au moment où ils traversaient une vaste plaine pour se rendre dans les montagnes, en exécution de l'édit rendu par le souverain.

Sa Sainteté se voyant vigoureusement soutenue par le roi d'Espagne, se décida à continuer le concile de Trente, et elle rendit une bulle qui indiquait pour le jour de la fête de Pâques de l'année 1561 l'ouverture des séances de la dernière ses-

sion. Philippe approuva la conduite du pape, et commanda aux prélats de son royaume d'obéir aux ordres de la cour de Rome. Il n'en fut pas de même en Allemagne; l'empereur Ferdinand, qui suivait les inspirations de son fils Maximilien et des principaux électeurs, refusa de recevoir la bulle de convocation; il déclara, au nom des protestants, que jamais l'Allemagne ne recevrait les décisions d'une assemblée qui était la continuation d'un synode que les jésuites avaient constamment dirigé. En France, on ne montra guère plus d'empressement à satisfaire aux désirs de Pie IV, au moins dans les premiers temps, quoique Catherine de Médicis se trouvât maîtresse du gouvernement par suite de la mort de François II; la raison en était fort naturelle: cette mégère, qui s'était emparée de l'autorité royale, comme tutrice de Charles IX, alors âgé de dix ans, sans avoir le titre de régente, se trouvait forcée par les circonstances de ménager les seigneurs protestants. Elle poussa l'hypocrisie jusqu'à adresser au pape une lettre pour lui demander l'autorisation d'introduire en France l'usage de la communion sous les deux espèces, l'abolition des images dans les églises, la simplification des cérémonies du baptême et la célébration du service divin en langue vulgaire.

Ainsi que Catherine s'y attendait, le saint-père répondit à l'ambassadeur qu'il ne donnerait jamais au peuple de France un calice rempli d'un poison aussi dangereux; et sur l'observation du député, que la reine n'avait consenti à faire une semblable démarche que contrainte et forcée par les huguenots, il répondit qu'il lui enverrait incessamment un plan de pacification qui calmerait la fureur de